Des complices de cyberescrocs arrêtés en Côte d'Ivoire



complices de cyberescrocs arrêtés en Côte d'Ivoire Utilisation frauduleuse d'éléments d'identification de personne physique, tentative d'escroquerie et complicité d'escroquerie sur internet. Accusés de tous ces crimes, Traoré Issouf, 28 ans, et Kouadio Konan Daniel, 27 ans, tous deux caissiers dans une agence de transfert d'argent nouvellement ouverte, séjournent à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca), dans l'attente d'un procès.

Comme l'explique la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC), ces deux individus ont été arrêtés le 20 juin 2016 par ses agents. Ils sont suspectés d'avoir effectué des transferts frauduleux au profit de quelques cyberescrocs, qui recourent bien souvent à des employés de maisons de transfert d'argent pour encaisser leur butin. Pour chaque transfert effectué, Kouadio Konan Daniel a avoué avoir perçu une commission de 10%. Mais pouvaient-ils vraiment nier les

faits? Après analyse des éléments en leur possession, le Laboratoire de criminalistique numérique (LCN) de la Direction de l'informatique et des traces technologiques (DITT) a pu extraire de nombreux codes de transfert d'argent envoyés par téléphone portable.

Article original de Anselme Akéko — CIO-Mag Abidjan



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- · Expertises de systèmes de vote électronique ;
- · Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Transfert d'argent : des complices de cyberescrocs arrêtés en Côte d'Ivoire | CIO MAG